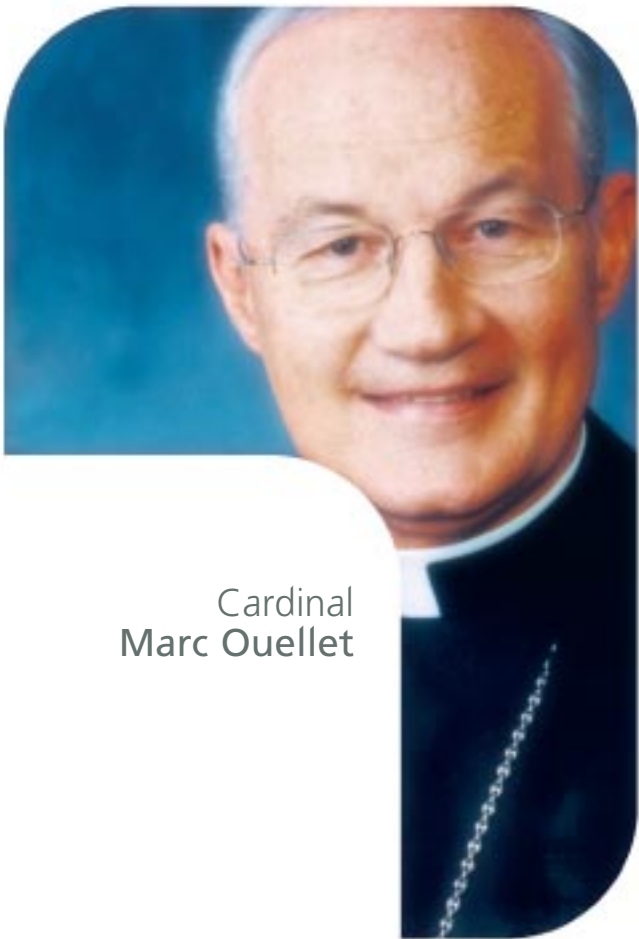


LETTRE PASTORALE
1^{er} novembre 2004



Cardinal
Marc Ouellet

LA FORMATION
À LA VIE
CHRÉTIENNE
dans l'Église
catholique
de Québec



SOMMAIRE

Destinataires	04	II. Implantation du projet catéchétique diocésain	09
Salutation et introduction	04	- Une structure d'accueil bienveillant	
PREMIÈRE PARTIE : DES FONDEMENTS	05	- Le projet catéchétique : son cadre de référence	
Le cœur de notre mission	05	- Un plan stratégique d'organisation	
L'action catéchétique en transformation : repartir du Christ	06	III. Valorisation de l'enseignement religieux scolaire	12
- L'acte catéchétique : action de l'Esprit		- Le fondement de l'enseignement religieux à l'école	
- Communautés, catéchètes et catéchisés : des partenaires dans la foi		- Un enseignement confessionnel pertinent	
- Un projet d'évangélisation qui humanise		- Une vigilance à exercer	
DEUXIÈME PARTIE : DES ORIENTATIONS DE BASE	07	- Des liens différents à tisser	
I. Institution officielle du catéchuménat	07	- La reconduction de la clause dérogatoire protégeant l'enseignement confessionnel	
- Une optique évangélicatrice		Conclusion	15
- Une entrée progressive dans l'expérience chrétienne			
- Une œuvre partagée			
- L'apport de la communauté chrétienne			
- Un processus d'initiation sous la responsabilité de l'Évêque			

À tous les prêtres, agentes et agents
de pastorale, et diacres permanents,

aux personnes assumant diverses responsabilités
dans les communautés chrétiennes locales,

aux membres des mouvements de prière
et d'apostolat, des communautés religieuses
et des instituts de vie consacrée,

et à toutes les personnes collaboratrices impliquées
dans la formation à la vie chrétienne.

**« Voyant les foules, il gravit la montagne, et quand
il fut assis, ses disciples s'approchèrent de lui.
Et prenant la parole, il les enseignait. » (Mt 5, 1-2)**

Chères sœurs et chers frères dans le Christ,

Conscient de ma responsabilité d'enseigner au nom du Seigneur, je consacre ma première *Lettre pastorale* à la formation à la vie chrétienne, afin d'adapter au diocèse de Québec les orientations en ce domaine publiées en janvier 2004 par l'Assemblée des évêques du Québec¹. « Prenant la parole, il les enseignait en disant: heureux les pauvres en esprit car le royaume des cieux est à eux. » (Mt 5, 2-3) « La formation à la vie chrétienne vise à faire découvrir, apprécier et approfondir la proposition évangélique d'une vie en abondance à la suite du Christ². »

À la suite du Seigneur Jésus qui formait ses disciples sur la montagne pour qu'ils puissent être des messagers de bonheur, j'invite tous les responsables de la formation à la vie chrétienne à un effort intense de nouvelle évangélisation, qui implique une adaptation des lieux, des programmes et des méthodes de formation aux conditions actuelles de la culture et de la société.

Les conditions de la formation à la vie chrétienne ont beaucoup changé suite au déclin de la pratique sacramentelle et à la déconfectionnalisation du milieu scolaire. Un peu partout au Québec une recherche intense est en cours pour relancer l'activité catéchétique proprement dite au niveau de la famille, des paroisses et des mouvements, afin de compléter l'enseignement religieux minimal qui est offert à l'école. De nouvelles ressources sont aussi mises en œuvre pour accueillir les adultes, jeunes ou moins jeunes, qui se présentent à l'Église et qui sont désireux d'entreprendre une démarche de formation chrétienne en vue du baptême. Ces faits nous interpellent et requièrent une meilleure concertation entre les principaux responsables de la formation chrétienne : pasteurs, parents, enseignants et catéchètes.

Mon prédécesseur, monseigneur Maurice Couture s.v., a déjà donné des orientations³ en ce domaine que je voudrais maintenant prolonger par cette *Lettre pastorale* qui concerne l'institution officielle du catéchuménat, la mise en œuvre du projet catéchétique et l'avenir de l'enseignement religieux catholique à l'école.

Ces orientations de base seront suivies de guides pratiques que proposera le Service diocésain de l'animation pastorale, en vue d'interventions plus concrètes. Pour bien saisir ces orientations dans leur distinction et leur complémentarité, je commence par rappeler les fondements théologiques de la mission catéchétique de l'Église.

1. Assemblée des évêques du Québec, *Jésus Christ chemin d'humanisation. Orientations pour la formation à la vie chrétienne*, Médiaspaul, Montréal, 2004, 109 p.

2. *Id.*, p. 7.

3. Lettres pastorales de Mgr Maurice Couture: *L'évangélisation au cœur du projet pastoral de l'Église*, revue Pastorale-Québec, vol. 111, no 11, 22 septembre 1999, p. 3-13; *Pour une véritable action catéchétique: l'Église de Québec se mobilise!*, revue Pastorale-Québec, vol. 14, no 2, 11 février 2002, p. 15-18. À noter, en septembre 2002, suivait un ensemble de fiches portant sur les conditions de base préalables à la réalisation du projet catéchétique diocésain.

PREMIÈRE PARTIE : DES FONDEMENTS

Le cœur de notre mission

1

La mission d'évangéliser a été confiée à l'Église par Jésus Christ pour apporter la Bonne Nouvelle du salut à tous les humains et leur proposer une relation vivante avec le Dieu de l'Alliance. L'annonce de l'Évangile vise et rencontre les aspirations humaines les plus fondamentales en conviant les personnes de toutes races, de toutes cultures et de toutes conditions, à s'aimer les unes les autres comme Dieu nous aime dans le Christ.

2

D'un point de vue pastoral, cette mission recèle d'importants défis. Les rapports qu'entretiennent aujourd'hui les personnes avec le sacré, le religieux et les institutions connaissent de profondes transformations. Pour de multiples raisons, des personnes catholiques sont devenues distantes d'une référence explicite aux Écritures, au mystère du Christ et à son Église. Une bonne partie de la population est même devenue étrangère à des expressions de foi et à des formes traditionnelles de langage de l'Église. Pour notre part, il peut être judicieux de nous demander si, dans une certaine mesure, nous ne sommes pas nous-mêmes devenus insensibles aux nouvelles formes de langage de nos contemporains.

3

Témoigner et partager l'expérience de l'Écriture, du mystère de Jésus Christ et de l'Église passent par l'expérience d'une présence respectueuse à l'autre et à ce qu'il vit. L'histoire de notre Église catholique de Québec — depuis Monseigneur de Laval et les premiers missionnaires — s'est construite d'une part, sur la foi vive, l'espérance tenace et la charité active de ses membres (cf. 1 Th 1, 3), et d'autre part, sur la reconnaissance de la dignité et la valeur de chaque personne rencontrée. Cela est encore vrai aujourd'hui. Quelle sorte de présence et d'accompagnement offrons-nous pour entrer dans un dialogue constructif, susceptible de favoriser une écoute réciproque et un partage de la Parole? Pour que le message de Jésus Christ soit entendu et accueilli comme relation vivante avec le Dieu de l'Alliance, notre projet de formation à la vie chrétienne se doit de rejoindre en profondeur les personnes dans leurs aspirations et leurs situations humaines particulières. C'est là le cœur du salut évangélique. C'est là le cœur de notre mission.

L'action catéchétique en transformation : repartir du Christ

4

« Le but définitif de la catéchèse est de mettre quelqu'un non seulement en contact mais en communion, en intimité, avec Jésus Christ⁴. » Cette vision commune de l'acte catéchétique dans l'Église universelle invite les personnes en responsabilité à orienter les pratiques actuelles pour la formation à la vie chrétienne de manière à « permettre une vie authentique à la suite du Christ, centrée sur sa Personne⁵ ». Loin de nier la nécessité de transmettre des connaissances solides, articulées et cohérentes, tel que nous l'avons vécu au cours des décennies précédentes, cette vision met davantage en valeur toute l'importance accordée à l'expérience de la rencontre du Christ, une relation vivante.

5

Le point de départ de la formation à la vie de foi implique donc une expérience de la Parole de Dieu. Cette Parole met en dialogue avec le Christ qui vient à la rencontre de toute l'humanité et de chaque personne dans sa vie réelle et qui propose son amitié comme chemin pour entrer dans l'Église, famille des enfants de Dieu⁶.

L'acte catéchétique : action de l'Esprit

6

L'acte catéchétique concerne moins l'activité d'une « leçon » de catéchèse ou d'une rencontre de catéchuménat en tant que telle, que l'action même de la Parole de Dieu dans le cœur de la personne. Cet acte suscite des questions fondamentales : Quel appel y est fait à devenir disciple du Christ ? Quel dynamisme incite la liberté humaine à répondre oui à l'Alliance ? L'acte catéchétique déborde par conséquent les simples stratégies pédagogiques, quoiqu'il ne doive pas les ignorer, bien au contraire. Parler de l'acte catéchétique, c'est faire référence à l'action de l'Esprit qui accomplit dans la communauté comme dans le cœur des catéchètes et des catéchisés l'ultime prière de Jésus : « qu'ils te connaissent, toi le seul vrai Dieu et celui que tu as envoyé, Jésus Christ » (Jn 7, 3).

Communautés, catéchètes et catéchisés : des partenaires dans la foi

7

« La catéchèse vise la communauté mais elle ne néglige pas les individus pris individuellement ». Cette affirmation du *Directoire général de catéchèse* (1971) au §31 fait ressortir que les communautés autant que chaque personne sont appelées à se nourrir de la vie même du Christ pour être dans le monde et la société des témoins de la vie nouvelle qu'il engendre. Il n'y a donc pas d'un côté une communauté chrétienne et de l'autre des individus à catéchiser. Ensemble, catéchètes et catéchisés sont de véritables partenaires dans la foi. Les catéchisés, comme les catéchètes qui les convoquent et les initient au mystère chrétien, collaborent à la grâce de Dieu qui leur accorde de grandir dans la foi. Les communautés, comme les disciples, qui s'alimentent à la table de la Parole de Dieu et à celle du Corps du Christ trouvent par l'action de l'Esprit Saint leur véritable identité dans la communion de l'Église.

Un projet d'évangélisation qui humanise

8

Le récent document d'*Orientations* de l'Assemblée des évêques du Québec (2004) pour la formation à la vie chrétienne met en perspective la dimension d'humanisation du projet catéchétique envisagé pour notre temps. À cet égard, il importe de noter que la visée catéchétique ne se réduit pas à faire apprendre un ensemble de notions dogmatiques, ni même à développer des pratiques rituelles. Elle cherche d'abord à rendre possible une expérience qui révèle aux personnes leur dignité profonde de bien-aimées de Dieu, tout en leur permettant de découvrir leur capacité à participer pleinement à la vie divine et à « l'humanisation des personnes et du monde⁷ ». Autrement dit, un catéchuménat et un projet catéchétique oeuvrent à faire des chrétiens et des chrétiennes vivant de Jésus Christ et responsables de bâtir un monde meilleur. Pour sa part, l'enseignement religieux, bien qu'inséré dans des programmes scolaires, se veut lui aussi, à sa façon, un ferment de construction de la communauté humaine.

4. Congrégation pour le clergé, *Directoire général pour la catéchèse*, Concacan Inc. 1997, no 80.

5. *Directoire général pour la catéchèse*, no 67.

6. Le *Catéchisme de l'Église catholique* rappelle à plusieurs endroits l'importance de ces fondements pour l'essentiel de la vie de foi dont nous avons à témoigner. Les paragraphes 101 à 141 traitent de la place de l'Église et de « La Sainte Écriture » dans la vie de foi. Quant au mystère du Verbe incarné, il est évoqué à travers l'ensemble de cet ouvrage bien que des éléments d'enseignement plus concentrés à cet égard se retrouvent aux paragraphes 422 à 682. Enfin, les paragraphes 748 à 975 esquissent une importante fresque sur l'Église dans l'histoire du Salut.

7. Cf. AEQ, *Jésus Christ chemin d'humanisation*, p. 52.

DEUXIÈME PARTIE :

DES ORIENTATIONS DE BASE

Les orientations de base que je désire maintenant partager avec vous au sujet du catéchuménat, du projet catéchétique et de l'enseignement religieux en milieu scolaire, s'inscrivent dans cette vision d'un projet de formation à la vie chrétienne essentiellement nourri de l'Esprit Saint et de l'amour de Celui qui nous convie à témoigner avec lui de sa mission, Jésus Christ.

I. Institution officielle du catéchuménat

9

Le contexte de profondes transformations culturelles et de recherche de nouvelles voies d'évangélisation que je viens d'évoquer interpelle directement la mission de l'Église. C'est avec ce souci missionnaire que, par cette lettre, j'institue le catéchuménat dans notre diocèse, tel que je l'avais déjà annoncé lors de la messe chrismale du 7 avril 2004. Par catéchuménat, il convient d'entendre :

- 1) la démarche d'initiation à la foi chrétienne et à la vie chrétienne, accomplie par des adolescents, des adolescentes et des adultes qui demandent les sacrements d'initiation (baptême, eucharistie, confirmation)⁸;
- 2) l'ensemble des services qui, au plan de l'Église diocésaine comme au sein de la communauté chrétienne locale, collabore à cette démarche.

Une optique évangélicatrice

10

Dans une perspective de nouvelle évangélisation, la volonté de restaurer le catéchuménat — qui a existé aux premiers siècles du christianisme — s'est exprimée au Concile Vatican II⁹. Le catéchuménat est un service dont se dote une Église particulière pour aider des hommes et des femmes à s'éveiller à la beauté et à la force de l'Évangile. Il est destiné à les accompagner dans la réponse à leur demande d'être admis aux sacrements de l'initiation. C'est pourquoi il est, à proprement parler, une pratique par excellence d'évangélisation, qui relève de la responsabilité d'annoncer la Bonne Nouvelle à tous et à toutes.

11

Si le catéchuménat est un dispositif de prise en charge de ceux et de celles qui demandent à devenir chrétiens, il peut aussi nous stimuler dans les divers chantiers de la pastorale qui font tous appel à la communication de notre expérience de vie avec le Christ. Au nombre des grands bienfaits qu'apporte le catéchuménat, figure aussi sa force de renouvellement de la foi des fidèles eux-mêmes. Appelés à en devenir les artisans et les témoins, ne serons-nous pas tous mis en situation de devenir plus conscients et heureux de notre appartenance baptismale au Christ et à l'Église ?

8. C'est ici le catéchuménat des personnes de quatorze ans et plus qui est envisagé. Les démarches vers les trois sacrements de l'initiation accomplies par des enfants en âge de scolarité sont aussi appelées à se réaliser selon un mode catéchuménal. D'ailleurs, l'Église a un *Rituel du baptême des enfants en âge de scolarité* (Paris, Chalet-Tardy 1977) qui propose des modalités de réalisation proches de celles du catéchuménat des adultes. De plus, les Églises diocésaines du Québec viennent, en concertation, de se doter d'excellents outils d'accompagnement pour ce type d'initiation : *Je marche vers mon baptême*, Montréal, CICA/OCQ, 2004.

9. Cf. *Christus Dominus* (décret sur La charge pastorale des évêques) no 14; *Sacrosanctum concilium* (constitution sur La Sainte liturgie), no 64; *Ad gentes* (décret sur L'activité missionnaire de l'Église), nos 13-14.

Une entrée progressive dans l'expérience chrétienne

12

Les demandes de baptême, de confirmation et d'eucharistie, à l'adolescence ou à l'âge adulte, entraînent la nécessité de démarches progressives de maturation de la foi chrétienne et d'entrée dans l'expérience chrétienne. La perspective est donc ici plus large qu'une catéchèse ou une préparation immédiatement axée sur les sacrements. Elle correspond à une expérience profonde de conversion à Jésus Christ. Pour appuyer les responsables paroissiaux et diocésains dans cet accompagnement, le *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes*¹⁰ présente une structure d'ensemble faite de périodes et d'étapes, propre à ce que s'accomplissent peu à peu le devenir chrétien et l'avancée vers les sacrements d'initiation.

13

Dans cette perspective, j'ai demandé au Directeur diocésain de la pastorale de mettre à la disposition des communautés chrétiennes un guide qui, s'inspirant des directives promulguées par le Rituel, fera des propositions pour soutenir les personnes en chemin vers les trois sacrements, tout au long de la durée du processus initiatique. Ce guide formulera aussi, dans l'esprit du Rituel, des propositions orientées vers une préparation plus soutenue des personnes qui, ayant été baptisées en bas âge, souhaitent poursuivre leur initiation et demandent à célébrer la confirmation et l'eucharistie.

Une œuvre partagée

14

On le sait bien, mais il est bon de se le redire : ces démarches catéchuménales d'initiation à la foi et à la vie chrétiennes sont favorisées par le soutien d'une communauté chrétienne vivante. Mais il est aussi de la responsabilité d'un *service diocésain du catéchuménat* d'assister les communautés chrétiennes dans l'accueil des personnes concernées, la reconnaissance de leur désir et leur accompagnement tout au long de la route. Cette double mise en relation, avec une communauté particulière et l'Église diocésaine, est très importante : elle témoigne de la communion ecclésiale qui fait corps avec l'œuvre catéchuménale et procure à cette œuvre une force décuplée pour la construction de l'identité chrétienne.

L'apport de la communauté chrétienne

15

En catéchuménat, la communauté chrétienne entière, unie dans l'Esprit du Christ, est concernée au plus haut point. D'abord, en ce qui a trait à sa responsabilité d'engendrer à la foi. Ce n'est évidemment pas toujours toute la communauté qui est en exercice catéchuménal auprès des personnes en initiation. Mais même lorsqu'ils interviennent seuls ou à quelques-uns, les membres de la communauté n'agissent jamais en leur propre nom; toujours, ils sont en état de service au nom de cette communauté, en relation avec elle. De plus, la structure de l'initiation présentée par le Rituel prévoit de nombreux moments liturgiques où la participation de l'ensemble de la communauté est sollicitée. L'attention est ici attirée sur l'apport solidaire des membres de la communauté à la foi des personnes en initiation, mais faut-il aussi le souligner, il ne s'agit pas d'une relation à sens unique. Tous, fidèles en service catéchuménal comme destinataires de ce service, s'enrichissent mutuellement.

16

L'œuvre catéchuménale comporte, d'autre part, l'apprentissage de la réalité ecclésiale elle-même, qui appartient à l'expérience chrétienne. À cet égard, l'apport de la communauté est tout aussi essentiel. Il consiste à faire découvrir l'Église en proposant notamment, toujours de façon graduelle, des expériences concrètes de vie en Église. Normalement, l'itinéraire catéchuménal emprunte la voie suivante : il s'amorce par la rencontre d'un membre de l'Église (une personne accompagnatrice); il se poursuit par la fréquentation occasionnelle d'une cellule d'Église qui joue le rôle d'un groupe parrainant; il ouvre ensuite à des rassemblements plus larges, à l'échelle de la communauté particulière et de l'Église diocésaine. Peu à peu, le sens de la famille ecclésiale se développe.

17

Cette dimension ecclésiale, constitutive du catéchuménat, se traduit, entre autres, par la mise en place de liturgies qui soulignent, en présence de la communauté et avec sa participation, la progression des personnes en initiation. Parmi ces célébrations, celle qui a lieu à la Veillée pascale est évidemment majeure. En même temps que des personnes en initiation y reçoivent le baptême et participent pour la première fois à l'eucharistie, chacun des membres de la communauté est invité à renouveler sa foi au Christ Ressuscité.

10. Ce rituel a été publié par la Commission francophone pour les traductions et la liturgie (deuxième édition française de l'édition typique du *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes*, confirmée par la Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des sacrements en 1996), *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes*, Paris, Desclée/Mame, 1997, 245 p.

Un processus d'initiation sous la responsabilité de l'Évêque

18

Les communautés chrétiennes exercent des rôles multiples et nécessaires pour introduire concrètement et progressivement des adolescents, des adolescentes et des adultes à la foi et à la vie chrétiennes. Néanmoins, le catéchuménat est un service de responsabilité épiscopale : il relève de la charge propre de l'Évêque. Le Rituel mentionne explicitement qu'il lui appartient de veiller à son organisation et à son bon déroulement¹¹. Je dirais même que c'est probablement là une des fonctions les plus importantes et réjouissantes de la charge épiscopale : accueillir et soutenir les personnes qui demandent à mieux connaître le Christ et son enseignement et à être reçues dans l'Église. La participation directe de l'Évêque au processus initiatique témoigne que les sacrements de l'initiation rattachent non seulement à une communauté chrétienne, mais encore à la grande Église du Christ de partout et de toujours.

19

En lien direct avec cette responsabilité épiscopale, je vous assure de mon vif intérêt et de mon soutien pour tout ce que vous entreprendrez en faveur du catéchuménat. Le *service diocésain du catéchuménat*, à votre disposition, se veut un partenaire à la fois compétent et utile pour vous aider à sa mise en œuvre. En ce sens, je souhaite que ce service collabore étroitement avec vous, entre autres pour favoriser la participation effective de l'Évêque aux démarches initiatiques, en particulier par sa présidence de « l'appel décisif » et de la confirmation. Cette rencontre de l'Évêque, pasteur chargé de la communion des communautés chrétiennes les unes avec les autres et de l'Église diocésaine avec les autres Églises, manifeste que les sacrements de l'initiation ouvrent aux autres communautés chrétiennes, qu'ils concernent l'Église entière et font appartenir à toute l'Église.

II. Implantation du projet catéchétique diocésain

20

Nombreux et diversifiés sont les itinéraires qui amènent les personnes à s'intéresser à Jésus Christ et à vouloir mieux le connaître. Cette situation contemporaine ne permet plus d'organiser la catéchèse en fonction d'une clientèle unique rassemblée pour un temps strictement limité. Nous sommes appelés par l'Esprit Saint à une fidélité renouvelée à la mission reçue du Seigneur, et ainsi à imaginer pour aujourd'hui les modalités particulières d'un projet catéchétique diocésain, attentif et bienveillant envers les personnes auxquelles il est destiné.

Une structure d'accueil bienveillant

21

Tandis que nous recherchons ensemble en tant que partenaires en Église un projet mobilisateur de formation à la vie chrétienne, plusieurs communautés paroissiales ont déjà mis en marche un processus à cet effet et ont entrepris des interventions pastorales riches et stimulantes. Il peut arriver toutefois que l'importante demande pour l'initiation sacramentelle des enfants freine notre ardeur à renouveler nos approches parce que nous craignons de ne pouvoir réussir à satisfaire l'attente des parents.

22

Cette situation pastorale exige que notre invitation à entrer dans ce moment privilégié de la « *catéchèse d'initiation* » soit vraiment liée à l'ensemble d'une vie de communauté où les jeunes familles ont une place. Néanmoins, accueillir toutes les demandes avec bienveillance est d'une grande importance autant pour les personnes qui font la démarche que pour la communauté qui se trouve ainsi interpellée. Pour plusieurs parents, cette démarche est la principale voie d'accès à la communauté, voire la première. Je souhaite donc qu'une structure d'accueil bienveillant soit développée dans chaque communauté afin qu'un dialogue s'établisse de personne à personne, individuellement ou en groupe, non seulement pour y clarifier les motivations et les questions concrètes sous-jacentes, mais surtout pour y approfondir le désir de se laisser mutuellement rejoindre et transformer par la Parole de Dieu.

11. Rituel nos 47 et 104.

Le projet catéchétique : son cadre de référence

23

Prenant appui sur les multiples situations spirituelles de nos contemporains et le désir ardent d'offrir une proposition de l'Évangile qui puisse toucher en profondeur les personnes rencontrées, il convient de se donner dans chaque communauté un projet catéchétique qui assure une expérience progressive de découverte et d'approfondissement de la foi et de la vie chrétienne, selon l'inspiration même du modèle catéchuménal dont j'ai parlé précédemment. Le projet catéchétique envisagé s'harmonisera aux trois « moments essentiels » du processus d'évangélisation tel que précisés par l'Assemblée des évêques du Québec¹². Ces moments concernent « la première annonce », « l'initiation chrétienne » et « l'activité pastorale ». Correspondant à chacun de ces moments qui s'entrecroisent de diverses manières, on y retrouvera plus spécifiquement : une *catéchèse d'éveil à la foi*, une *catéchèse d'initiation* et une *catéchèse permanente*.

– Une catéchèse d'éveil à la foi –

24

La catéchèse d'éveil à la foi réfère plus particulièrement au temps de la « première annonce » et prend, entre autres, la forme d'un dialogue simple et fraternel ou de réflexions partagées sur un événement de la vie. Ce moment est catéchétique. En effet, les adultes tout comme les jeunes et les enfants rencontrent dans leur vie des événements, des actions, des personnes et bien d'autres réalités qui les saisissent, les étonnent, les émerveillent et les dépassent. Ces situations créent dans le cœur des individus ainsi éveillés une « résonance », une sorte « d'écho » qui, à sa façon, ouvre un espace à la dimension du Mystère et à l'accueil du Tout-Autre, et même éventuellement un espace à la conversion du cœur.

25

Ce moment demande à être accompagné avec beaucoup de respect et de délicatesse. D'où l'importance d'un accueil bienveillant à l'endroit des personnes qui viennent demander un « service religieux » à la communauté, car toute situation nouvelle dans la vie d'un adulte peut enclencher une démarche spirituelle. De même, un soutien fraternel est primordial à l'endroit des familles dont le rôle est ici des plus importants : au rythme de la vie familiale, parents et enfants s'ouvrent au monde de la foi par des expériences et des pratiques imprégnées de valeurs humaines profondes et souvent inspirées par l'attitude de Jésus avec les enfants. D'autre part, l'accueil des jeunes dans les parcours paroissiaux de formation

à la vie chrétienne sera aussi marqué par une attention soutenue à l'éveil religieux très souvent stimulé par l'enseignement religieux, les activités du service de l'animation à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, comme par divers projets de solidarité sociale et humanitaire proposés par les mouvements de jeunes.

26

Dans notre situation où un bon nombre de baptisés ont perdu le sens de la foi vivante et ne se reconnaissent plus comme membres actifs de l'Église, une « nouvelle évangélisation » centrée sur la première annonce et une catéchèse de base est alors requise¹³.

– Une catéchèse d'initiation –

27

La catéchèse d'initiation se déploie à l'intérieur du moment de « l'initiation chrétienne » entendue comme « un itinéraire de foi et de conversion, un premier apprentissage de la vie en communion avec le Christ¹⁴ ». Le temps de l'initiation a pour fonction principale de mettre en œuvre la décision d'entrer dans une démarche de conversion. Ce temps est structuré par un cheminement catéchétique, des rites et des célébrations ainsi que des pratiques de vie chrétienne. C'est au cours de ce processus que sont habituellement célébrés les sacrements du baptême, de l'eucharistie, de la confirmation et de la réconciliation.

28

La catéchèse d'initiation, on l'aura compris, dépasse largement l'initiation sacramentelle — qui en est une composante par ailleurs — et ne saurait se satisfaire de quelques rencontres additionnelles à la préparation des sacrements. Cette catéchèse d'initiation propose, comme le rappelle l'Assemblée des évêques du Québec, une première appropriation de l'Évangile « centrée sur le noyau de l'expérience chrétienne, sur les certitudes de la foi et sur les valeurs évangéliques les plus fondamentales¹⁵ ». Se laissant inspirer par le catéchuménat, cette catéchèse constitue un moyen privilégié de la préparation à la confession de foi et à la participation pleine et entière à la vie ecclésiale. Elle suppose donc, comme n'importe quelle formation, beaucoup d'attention et un temps prolongé.

12. AEQ, *Jésus Christ chemin d'humanisation*, p. 45-54.

13. *Directoire général pour la catéchèse* (1997), no 58c et no 26.

14. AEQ, *Jésus Christ chemin d'humanisation*, p. 48.

15. AEQ, *Jésus Christ chemin d'humanisation*, p. 49
et *Directoire général pour la catéchèse*, no 67.

– Une catéchèse permanente –

29

La catéchèse permanente trouve davantage sa réalisation dans « l'activité pastorale », bien qu'elle ne soit pas forcément à mettre en rapport chronologique avec les deux autres moments. De diverses façons et habituellement au rythme de la vie de la communauté, cette catéchèse a pour rôle essentiel de vivifier la foi de la communauté elle-même comme de chacun de ses membres, de nourrir le sens d'appartenance à l'Assemblée eucharistique et de soutenir la « *croissance en humanité à la suite du Christ*¹⁶ ».

30

Au plan de la mise en œuvre, on portera un soin nouveau et particulier aux catéchèses entourant la naissance, le mariage, les fêtes anniversaires, et même les décès. De plus, dans l'esprit de la conversion au Christ à renouveler en permanence, des parcours catéchétiques seront proposés au temps de l'Avent et du Carême, en relation étroite avec l'année liturgique. Une redécouverte et un approfondissement du mystère pascal célébré dans l'Eucharistie seront également favorisés, notamment à partir des initiatives de l'année eucharistique que je souhaite nombreuses et évangélisatrices.

31

Par ailleurs, dans la perspective de la mission apostolique d'annoncer l'Évangile à tous, je souhaite qu'une priorité soit accordée à la catéchèse aux adultes afin que de nouveaux disciples soient engendrés et s'engagent au nom de leur foi dans l'Église et dans le monde. Sur ce point, il est souhaitable que plusieurs paroisses unissent leurs ressources car c'est une tâche exigeante.

Un plan stratégique d'organisation

32

La mise en œuvre du projet catéchétique articulé en trois « moments essentiels » tel que définis ci-haut, ne peut se faire sans un travail de planification, d'organisation et d'animation où l'apport de ressources humaines est important. À cet effet, j'ai demandé au Directeur diocésain de la pastorale de constituer une équipe ressource mise au service des paroisses. Son rôle consiste à :

- 1^e seconder les équipes pastorales dans l'établissement des priorités d'intervention et leur réalisation ;
- 2^e repérer les divers instruments catéchétiques adaptés aux priorités retenues ;
- 3^e soutenir une animation reliée à la formation continue des catéchètes ;
- 4^e favoriser la circulation de l'information et des rencontres entre les diverses communautés du diocèse.

33

Cette équipe diocésaine travaillera en relation étroite avec des experts de la pratique catéchétique, des spécialistes de la formation, de même qu'avec le personnel d'animation des régions pastorales qui connaît davantage les besoins propres à chaque unité pastorale de son territoire. Je souhaite que ce leadership assumé par le Service diocésain de l'animation pastorale permette à chaque membre des équipes paroissiales ainsi qu'à chaque catéchète de se reconnaître partie prenante et vraiment partenaire dans la mise en œuvre des orientations diocésaines pour la formation à la vie chrétienne.

16. AEQ, *Jésus Christ chemin d'humanisation*, p. 51.

III. Valorisation de l'enseignement religieux scolaire

34

Le rôle propre de l'École québécoise a profondément été mis en question au cours des dernières décennies. Ce contexte, et plus particulièrement celui entourant le projet de loi 118¹⁷, a conduit le gouvernement à établir une distinction encore plus grande, depuis le 14 juin 2000, entre la contribution de l'École en matière d'éducation religieuse et la part assumée par les Églises. Mais la place de la religion à l'école, et plus spécialement celle de l'enseignement religieux, demeure une question toujours actuelle et préoccupante pour bien des Québécoises et des Québécois, tout comme pour l'Église catholique de Québec.

Le fondement de l'enseignement religieux à l'école

35

De nombreux modèles d'enseignement de la religion à l'école sont apparus au cours de l'histoire. L'enseignement religieux y a été profondément transformé tant dans ses structures que dans ses méthodes et son encadrement. Chaque génération a à réinventer les modalités les meilleures et les plus profitables pour la formation de sa jeunesse écolière. La nôtre n'est pas exemptée de cette responsabilité.

36

Aujourd'hui, l'éducation religieuse à l'école ne répond plus comme autrefois aux objectifs de la mission ecclésiale. Toutefois, sa contribution à la formation à la vie chrétienne des jeunes, bien que distincte, est néanmoins réelle et complémentaire. D'où mon grand intérêt pour la place et la qualité de l'enseignement religieux scolaire.

37

L'enseignement religieux est un lieu privilégié pour offrir aux élèves des apprentissages signifiants qui peuvent contribuer à renforcer leur culture religieuse et à les rendre citoyens responsables. L'un de ses fondements repose sur le fait que chaque élève est appelé à se développer en tant qu'être humain dans toutes les dimensions de sa personne, à la fois pour son bonheur et pour celui de ceux et celles avec qui il est appelé à vivre. L'enseignement religieux scolaire vise essentiellement à permettre à l'élève de recevoir une éducation

ouverte à la transcendance. Il permet d'identifier cette dimension fondatrice, d'abord dans les expériences religieuses de sa propre communauté d'appartenance, puis dans celle des autres. Enfin, la relation avec l'histoire et les contenus propres aux communautés croyantes, en particulier le lien privilégié entre l'Église catholique et la culture québécoise, font l'objet d'un tel enseignement.

Un enseignement confessionnel pertinent

38

Un enseignement moral et religieux catholique garde sa pertinence dans un Québec pluraliste. Avec les évêques du Québec, je veux redire notre conviction profonde: « un enseignement religieux catholique fidèle à ses racines et bien inculturé dans une société pluraliste est une richesse dont ne doivent pas se priver l'école et la société québécoise. Durant les premières années de scolarisation surtout, il permet de proposer une vision des choses souhaitée par une très grande majorité de parents¹⁸: l'éducation consiste à aider le jeune à trouver son identité propre dans une certaine continuité avec le patrimoine de sa famille, tout en l'ouvrant progressivement à une vision plus large. Avec le temps, il pourra soit s'en distancer, soit le faire sien d'une façon plus personnelle. Il aura au moins été mis en contact avec la tradition chrétienne qui a marqué profondément la culture québécoise »¹⁹. À noter que cette façon de voir les choses rejoint d'ailleurs le souhait d'un grand nombre d'immigrants dont la majorité est catholique²⁰. « Un tel programme, poursuivent les évêques, est ainsi susceptible d'aider les nouveaux arrivants à faire le lien avec leur passé et à comprendre l'histoire du Québec et la formation de l'identité québécoise. De plus, en raison du lien que la tradition chrétienne met entre la foi en Jésus Christ et le service de la personne humaine, le programme d'enseignement religieux que nous souhaitons aidera le jeune à accueillir les valeurs qui sont au fondement de la démocratie et à approfondir son propre cheminement spirituel. Enfin, en ouvrant au monde des autres religions et de l'incroyance, ce programme favorisera le dialogue et le respect mutuel au sein de la société²¹ ».

17. Ensemble de modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* et rassemblées sous le titre: *Loi modifiant diverses dispositions législatives dans le secteur de l'éducation concernant la confessionnalité*, 14 juin 2000.

18. Il faut noter qu'en 2003-2004 les parents ont choisi l'enseignement religieux catholique dans une proportion de 80.1 % au primaire et de 61.6 % au premier cycle du secondaire. On se rappellera aussi que lors du dernier recensement 83.2 % de la population du Québec s'est identifiée comme catholique.

19. *Position de l'Assemblée des évêques du Québec sur l'enseignement religieux confessionnel dans les écoles publiques*, Raymond Saint-Gelais, président de l'AEQ, 26 octobre 2004, p. 2.

20. Le Conseil des relations interculturelles signale à ce propos que « 62.8 % des personnes nées à l'étranger sont catholiques [...] En fait, l'Église catholique romaine est la confession qui présente, et de loin, la plus grande variété ethnoculturelle. » Voir CONSEIL DES RELATIONS INTERCULTURELLES, *Laïcité et diversité québécoise: l'approche québécoise*, Avis présenté à la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 26 mars 2004.

21. *Position de l'AEQ* [...], p. 3.

Une vigilance à exercer

39

La situation réelle de l'éducation religieuse à l'école connaît cependant des inégalités. En effet, il arrive qu'en certains milieux le temps consacré à l'enseignement religieux, et par le fait même à l'enseignement moral, soit moins que minimal, laissant croire à sa disparition éventuelle. Il arrive aussi que le service de l'animation à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire²², en principe ouvert à des activités confessionnelles, en soit dépourvu à cause d'une interprétation abusive en sens contraire. Enfin, les ressources accordées à ce nouveau service complémentaire sont parfois si restreintes que des élèves se voient contraints à une participation limitée voire occasionnelle.

40

Cet état de fait, vécu même à petite échelle, est déplorable car, progressivement, il met en péril l'esprit de la Loi 118. Mais plus grave encore est l'injustice créée à l'endroit des jeunes et de leurs parents quant aux droits garantis en matière d'éducation morale, religieuse et spirituelle. D'autre part, la valeur et la qualité des pratiques éducatives en ces domaines s'y trouvent aussi grandement compromises. Nous ne pouvons rester insensibles devant de telles réalités, fruits d'une interprétation pour le moins réductrice des nouvelles dispositions législatives.

41

Une vigilance soutenue est à exercer de la part des parents et des pasteurs auprès du Conseil d'établissement de chaque école afin que les élèves obtiennent ce que leurs parents sont en droit d'attendre pour eux. Même dans les milieux où les décisions semblent être prises à la satisfaction des parents et dans le respect de leurs droits, il demeure essentiel qu'une attention prévenante soit maintenue et qu'une entente cordiale soit cultivée. Les communautés chrétiennes peuvent apporter un appui en ce sens.

Des liens différents à tisser

42

La responsabilité missionnaire de l'Église face à tout l'ordre temporel et aux cultures n'est pas disparue face au milieu scolaire avec la transformation des liens formels que nous connaissions aux différents paliers de l'organisation. Il est clair que la distinction des responsabilités en matière de formation de la jeunesse appelle un nouveau partenariat entre l'Église et l'École. Bien que des liens juridiques formels soient maintenant moins forts, rien ne saurait justifier de la part des communautés chrétiennes des attitudes de désintéressement face à l'activité éducative et à la vie du milieu scolaire, pas plus qu'elles ne sauraient se faire distantes de la vie sociale en général.

43

L'Église catholique de Québec reconnaît toujours la contribution de l'école dans le processus d'éveil à la spiritualité et à la foi chez les jeunes. Les visées poursuivies, tant par l'enseignement religieux que par le nouveau service d'animation à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, offrent aux jeunes qui les fréquentent un lieu important pour leur recherche de signification qui, par un contact avec le message du Christ, peut les ouvrir à une démarche de croissance spirituelle et d'humanisation.

44

Dans l'esprit d'un partenariat nouveau, empreint de respect, de reconnaissance et d'estime mutuelle, je désire qu'un dialogue ouvert et des actions simples de bon voisinage se développent entre les familles, le personnel de l'école et les responsables des communautés paroissiales. Il peut s'agir, entre autres, de rencontres informelles et fraternelles autour d'un repas. Des offres de collaborations peuvent aussi être envisagées avec les enseignants, en particulier lors d'activités requérant le témoignage des chrétiens. De même, le milieu paroissial peut être une ressource pour l'école dans des projets ouvrant les jeunes à l'engagement communautaire. Enfin, un geste tout simple, et à la portée de tous, serait de placer dans notre prière quotidienne tous les enseignants et enseignantes qui ont à ouvrir le livre de la Bible avec leurs élèves afin que cet acte permette, par l'action de l'Esprit, de faire surgir un réel désir de connaître le Christ et une volonté de prendre sa vie en main pour marcher à sa suite.

22. Ce service, commun à tous les élèves, a remplacé le service de l'animation pastorale (catholique) et celui de l'animation religieuse (protestant).

La reconduction de la clause dérogatoire protégeant l'enseignement confessionnel

45

La *Loi sur l'instruction publique* est munie, comme d'autres lois, d'une clause dérogatoire. Son objectif est de protéger les droits sociaux historiquement acquis des confessions catholique et protestante. De façon pratique, elle a pour effet de soustraire l'enseignement religieux confessionnel aux contestations juridiques pouvant provenir de l'application trop rigide de la *Charte des droits et libertés de la personne* et de la *Loi constitutionnelle de 1982*.

46

Cette clause, que l'on nomme aussi « clause nonobstant », n'est cependant pas un délai que l'on accorde à des groupes en attendant la disparition éventuelle d'une pratique existante. Une attitude de « mise en attente », observée chez certains membres et responsables de nos communautés comme chez certains dirigeants scolaires, n'aide pas à construire une vision d'avenir dynamique et en harmonie avec les valeurs fondamentales qui ont façonné notre société. Il revient au gouvernement, au nom de la collectivité, d'exercer sa responsabilité face à la clause dérogatoire et de choisir la manière adéquate de protéger l'identité religieuse fondamentale de notre peuple qui s'ouvre à la diversité religieuse mais qui tient à la continuité de sa propre tradition.

47

J'espère, avec l'Assemblée des évêques du Québec, qu'une claire volonté politique du gouvernement permettra d'améliorer l'application de la Loi 118 et de créer des conditions favorables pour la formation des maîtres, l'amélioration des programmes et du régime pédagogique, afin que l'héritage précieux de la tradition chrétienne reçu de nos devanciers puisse être transmis aux nouvelles générations en recherche du sens de la vie.

CONCLUSION

Les défis de la formation à la vie chrétienne sont nombreux et complexes à la fois et ils dépassent largement les implications de la Loi 118. Le renouveau catéchétique s'inscrit dans l'actualisation de la mission d'évangélisation donnée à l'Église. Les changements récents en milieu scolaire obligent les principaux intervenants en catéchèse et en enseignement religieux à un effort concerté pour former, d'une part des citoyens responsables et, d'autre part des disciples qui connaissent et suivent Jésus Christ.

La mise en place d'un catéchuménat vivant, l'effort d'implantation du projet catéchétique diocésain et l'engagement pour un renouvellement de l'enseignement religieux catholique en milieu scolaire appellent tous les artisans de la nouvelle évangélisation à l'espérance! N'avons-nous pas la présence de l'Esprit parmi nous, qui nous aide à lire les signes des temps et à faire les choix judicieux pour que notre Église porte au monde d'ici et de maintenant le bonheur de l'Évangile? Le chantier de formation à la vie chrétienne, que je déclare et que je désire largement ouvert par cette *Lettre pastorale*, ne nous permettra-t-il pas de mieux répondre en vérité à cette question pressante du Seigneur : « *Et vous, que dites-vous? Pour vous, qui suis-je?* » (Mc 8, 29).

Je confie à Marie, Mère de l'Église et modèle des croyantes et des croyants, notre entreprise diocésaine de formation à la vie chrétienne et tous nos efforts pour y travailler. Qu'elle nous aide à laisser l'Esprit de l'Évangile modeler nos attitudes et nos convictions à l'image du Christ. Je demande humblement au bienheureux François de Laval, premier évêque d'Amérique du Nord, de soutenir notre espérance et notre patiente fidélité dans l'adaptation de son œuvre apostolique à l'époque et à la société d'aujourd'hui.

Donné à Québec, le 1^{er} novembre 2004
en la fête de la Toussaint,



Marc Cardinal Ouellet
Archevêque de Québec



1073, boulevard René-Lévesque Ouest, Québec (Québec) G1S 4R5 CANADA
Téléphone : (418) 688-1211 | Télécopie : (418) 688-1399
diocese@diocesequebec.qc.ca | www.diocesequebec.qc.ca